

DEMANDE DE DÉPÔT DES ENTENTES RELATIVES À
L'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL À TERRE-NEUVE

Motion n° 12—**M. Marshall:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des ententes complémentaires en vertu de l'Entente sur l'aménagement général, intervenues entre le gouvernement et celui de la province de Terre-Neuve.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LES STIMULANTS À L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE—
L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION DU BUDGET POUR
ASSURER L'AUTONOMIE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Je suppose que pour la préparation du budget qu'il a présenté en Chambre, le ministre a pu consulter le rapport de l'Office national de l'énergie, où est affirmée l'importance d'assurer à l'industrie pétrolière les stimulants économiques propres à garantir notre autonomie dans l'avenir. Mais qu'il ait pu le consulter ou non, son budget a-t-il été établi dans l'optique exprimée par l'Office national de l'énergie, suivant laquelle nous n'assurerons notre autonomie pétrolière si l'industrie a droit à suffisamment de stimulants économiques, ou si le ministre estime au contraire qu'une entreprise nationale quelconque, comme Petrocan, pourra se substituer à l'industrie?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, dans l'exposé budgétaire, j'ai parlé du risque d'une baisse des réserves pétrolières et c'est pour cette raison que j'ai rétabli l'amortissement fiscal immédiat de 100 p. 100 des frais de prospection pétrolière et gazière, et plus généralement minière.

Une voix: Huit cents le baril!

M. Turner (Ottawa-Carleton): La réduction d'impôts fédéraux que j'ai instaurée équivaut à une baisse de 30 à 25 p. 100, ce que j'ai réalisé en portant de 20 à 25 p. 100 l'abattement provincial; ce faisant, j'ai adouci les mesures annoncées le 6 mai dernier à l'endroit de l'industrie pétrolière. De la sorte, cette industrie récupérera cette année un supplément de 100 millions de dollars, lequel se chiffrera, en 1975, à 170 millions de dollars et continuera d'augmenter par la suite.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A en juger par la réponse du ministre, il est d'avis que les dispositions du budget vont assurer un rythme suffisant d'exploration et d'expansion malgré les difficultés économiques auxquelles se heurte actuellement l'industrie pétrolière et il ne songe nullement à présenter de nouvelles mesures d'encouragement à la suite du rapport de l'Office national de l'énergie.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, si l'Alberta et la Saskatchewan prennent une initiative quelconque, la situation de l'industrie pétrolière, du point de vue de la concurrence internationale, redeviendra normale. Quant à savoir si nous devons, au cours des prochaines années, examiner la question des prix et les autres

Questions orales

facteurs déterminants, c'est une chose dont il nous faudra nous préoccuper au fur et à mesure des événements.

M. l'Orateur: Une dernière question supplémentaire; la parole est au chef de l'opposition.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, si le ministre croit sérieusement que l'industrie a besoin d'encouragement, compte tenu du sens que les investisseurs donnent aux événements, comme le révèle l'état du marché depuis la présentation du budget par le ministre et la décision de l'industrie de réduire le montant affecté aux investissements dans l'industrie, le ministre est-il d'avis que l'industrie a tout juste besoin de plus amples explications et qu'il est, en fait, beaucoup plus au courant de ses affaires qu'elle ne l'est elle-même?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, les responsables à Ottawa et à Edmonton de même que l'industrie reconnaissent généralement, je pense, qu'un revenu raisonnable à la sortie du puits de pétrole ou des bénéfices de production devraient garantir à l'industrie 30 ou 35 p. 100 pour lui permettre d'atteindre les objectifs mentionnés par l'honorable représentant. Par suite de l'augmentation du dégrèvement et du rétablissement du stimulant à l'exploration, les actions de l'industrie sont en fait passées de 24 à 29½ p. 100. Pour ce qui est de l'influence du marché sur le pétrole et le gaz, on peut dire qu'il a vraiment réagi, et il faisait sans doute peu de cas des rumeurs au sujet du rapport de l'Office national de l'énergie. Durant la semaine qui a suivi le budget, la bourse de Toronto a baissé de 2.5 p. 100 et celle de New York, de 5½ p. 100.

LA PRÉPARATION DU BUDGET PAR LE MINISTRE DES
FINANCES ET LA COMMUNICATION DU RAPPORT DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE DU CANADA

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre des Finances répondra clairement à ma question plutôt que de tourner autour du pot. J'aimerais demander au ministre s'il a eu en sa possession ou s'il a étudié le rapport du Conseil économique du Canada. En connaissait-il la teneur avant de préparer et présenter son budget de novembre, surtout en ce qui concerne le pétrole et le gaz naturel et la question de la sûreté des approvisionnements? J'aimerais que le ministre se reporte aux pages 61 et 141 du rapport.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu un exemplaire de ce rapport en même temps que tous les autres députés.

M. Woolliams: Ça, c'est tourner autour du pot. Le ministre veut-il nous dire s'il avait le rapport et s'il l'a étudié? S'il ne l'avait pas et s'il ne l'a pas étudié, connaissait-il l'intention du rapport et surtout les recommandations concernant la sûreté des approvisionnements et la fixation des prix?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, c'est hier que j'ai mis les yeux sur ce rapport pour la première fois. La première fois que j'ai vu les résumés du rapport publié par le Conseil économique du Canada, c'était hier. On ne m'a jamais parlé au préalable du contenu de ce rapport. Le Conseil économique du Canada a pour fonction d'analyser les perspectives à moyen et à long termes de l'économie du Canada. J'ai reçu le rapport comme tous les autres députés.